

Vous communiquez chaque année le bilan de votre société à la Banque de France. Profitez, dès à présent, d'une solution simple et fiable pour vos envois annuels, BilanDirect-FIBEN, un nouveau service créé à votre intention.

## **BILANDIRECT-FIBEN**

**Ce nouveau service est gratuit**, vous n'avez en effet aucun frais d'abonnement à prévoir. Vous profitez d'économies de temps, d'impression de papier et de frais postaux et de la modernisation de vos envois à vos différents partenaires, dont la Banque de France. Sécurité et Confidentialité en plus...

La Banque de France est désormais en mesure de recevoir sous forme électronique, tout bilan d'entreprise dont le résultat est de type BIC, Bénéfice Industriel et Commercial, dans le même format EDI-TDFC et selon la même procédure, déjà éprouvée, que celle mise en place avec la DGFIP. Cette procédure est déjà utilisée par près de 2,5 millions d'entreprises pour leurs télédéclaration obligatoires aux administrations fiscales et sociales.

Pour offrir ce nouveau service au plus grand nombre, la Banque de France a passé des accords avec [de nombreux portails](#) déclaratifs parmi les plus importants du secteur.

## **BILANDIRECT-FIBEN**

Un seul clic ! Votre bilan sera formaté par votre logiciel comptable et fiscal et envoyé dans la journée à BilanDirect-FIBEN via le portail déclaratif de votre choix.

**[Faites dès maintenant le nécessaire pour devenir utilisateur de BILANDIRECT-FIBEN !](#)**